



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION SPORTIVE FEMININE SENIORS

DU 14/04/26 (par échanges de mail)

Présents(es) : Mmes J. GUILLERM et M. CARGOUET et Mr P. CHEVALLIER.

A- Match NON JOUE D2F Poule B JUP PLOUGONVEN 2 – AL COATAUDON 2

La commission après avoir étudié le dossier et pris connaissance des différents courriers concernant le report de ce match.

La commission a envoyé un mail aux 2 clubs daté du 10 avril 2026 spécifiant un refus de report du match du 12/04/26 en mentionnant que cette date du 12 était la dernière journée de championnat et invitant les 2 clubs à informer le district sur la décision prise.

Malgré 2 rappels de la commission le 13/04/26 et le 16/04/26, les 2 clubs n'ayant pas répondu la commission prend la décision suivante :

La Commission Sportive Féminine donne match perdu aux 2 équipes par pénalité.
-JUP Plougonven 2 :- 1 point 0 but pour – 3 buts contre
-AL Coataudon 2 :- 1 point 0 but pour – 3 buts contre

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 02 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

B-Forfait de St QUIMPERLOIS 2 (D2F Poule A)

Par mail du 10/04/26, le club nous informe du forfait de son équipe de D2Féminine pour le match du 12/04/26 Plogonnec – St Quimperlois 2.

S'agissant du **4ème forfait** enregistré dans le championnat, l'équipe du St Quimperlois 2 est déclaré **forfait général**.

Selon l'article 87-4c/4d des règlements généraux, le classement de la Poule A suite aux résultats de la journée du 12/04/26 et FG du St Quimperlois 2 est :

1-Penmarch	25pts
2-SMDouarnenez.....	20pts
3-Plogonnec	18pts
4-Plobannalec	11pts
5-Plougastel 2	5pts
6-Paotred EG	5pts
7-St Quimperlois 2.....	Forfait Général

B-VALIDATION CLASSEMENTS D2F

Selon le règlement du Championnat de District D1F et D2F, article 5 :

Classement au 12/04/2026 des 2 Poules D2F (avec procédure en cours) :

Poule A

1-Penmarch	25pts
2-SMDouarnenez.....	20pts
3-Plogonnec	18pts
4-Plobannalec	11pts
5-Plougastel 2	5pts
6-Paotred EG	5pts
7-St Quimperlois 2.....	Forfait Général

Poule B

1-Landi/Plouvorn.....	31pts
2-FC des Enclos.....	24pts
3-Plabennec	22pts
4-AL Coataudon 2	14pts
5-Plougonven 2	12pts
6-Portsall	7pts
7-SC Morlaix.....	5pts

Match du 26/04/26 :

Accession D1Féminine :

Match M1 : Penmarch – FC des Enclos

Match M2 : Landi/Plouvorn – SM Douarnenez

Les 2 vainqueurs accèdent à la D1Féminine.

Play-off D2Féminine :

Match M3 : Plabennec - Plobannalec

Match M4 : Plogonnec – AL Coataudon 2

Match M5 : Plougastel 2 - Portsall

Match M6 : Plougonven 2 – Paotred EG

7ème Poule B : SC Morlaix : exempt

Match du 10/05/26 (par tirage au sort suivant article 5c du règlement) :

Accession D1Féminine :

Match M7 : Vainqueur M1 – Vainqueur M2

Le vainqueur est déclaré Champion de D2Féminine.

Match M8 : Vaincu M1 – Vaincu M2

En cas de D1Féminine déficitaire, l'accession se fera dans l'ordre Vainqueur M8 puis Vaincu M8.

Play-off D2 Féminine :

Match M9 : Vainqueur M3 – Vainqueur M4

Match M10 : Vaincu M3 – Vaincu M4

Match M11 : Vainqueur M5 – Vainqueur M6

Match M12 : Vaincu M5 – Vaincu M6

La Présidente de la commission
GUILLERM Joëlle

Le secrétaire de séance
CHEVALLIER Patrick